

<b>POSTE A PROFIL : C.P.C. E.P.S – Circonscription de ROUSSILLON</b>	
<b>1 – POSTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conseiller Pédagogique de Circonscription spécialisé en EPS (CPC)</li> <li>○ Secteur d'intervention : Circonscription du ROUSSILLON, département des Pyrénées-Orientales</li> <li>○ Lieu de rattachement : Inspection de l'Education Nationale de Roussillon-Perpignan</li> <li>○ Le poste est ouvert en priorité aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré possédant un CAFIPEMF option EPS, puis aux enseignants possédant un CAFIPEMF généraliste (AFPS ou PSC1 souhaitée) puis aux enseignants dont le CAFIPEMF est en cours d'obtention</li> </ul>
<b>2 – SPECIALITE E.P.S.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ S'inscrire dans un travail d'équipe avec répartition de secteur et des missions</li> <li>○ Accompagner et conseiller les enseignants et plus particulièrement les PES T1 et T2 sur tous les aspects pédagogiques et didactiques de la pratique de classe.</li> <li>○ Assister l'Inspecteur de l'Education Nationale et accompagner la mise en œuvre de la dynamique de circonscription.</li> <li>○ Assurer le suivi des dossiers de sorties scolaires, des conventions, des agréments des professionnels et des bénévoles, des projets EPS en partenariat avec les collectivités locales ou les structures sportives.</li> <li>○ Organiser et encadrer : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les formations pédagogiques ;</li> <li>• les sessions de formation des bénévoles pour les activités d'EPS à taux d'encadrement renforcé (natation, ski alpin, ski de fond, escalade, raquettes...).</li> </ul> </li> <li>○ Informer les intervenants extérieurs du cadre réglementaire pour la pratique de l'EPS dans les classes.</li> <li>○ Participer à la mise en place des projets départementaux en liaison avec l'équipe EPS.</li> <li>○ Animer l'association USEP de la circonscription (assemblée générale, vie de l'association, organisation et gestion de rencontres sportives...).</li> <li>○ Tisser des relations partenariales (club sportif, association, collectivités territoriales).</li> </ul>
<b>3 – AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participer à la conception, à la préparation et à l'animation des dispositifs d'information et de formation continue (animations pédagogiques, stages, ...).</li> <li>○ Représenter l'institution dans les dispositifs interministériels (CEL, CLAS,...), suivre ces dossiers au niveau de la circonscription.</li> <li>○ Assurer en tant qu'assistant de prévention le suivi des dossiers à la demande de l'IEN (DUER, mise en place des PPMS...) en lien avec le conseiller de prévention académique adjoint M. ALBA et les EMAS</li> <li>○ Assurer le suivi des faits établissements et fiches SST.</li> <li>○ Participer au CHSCT</li> </ul>

<p><b>4 – QUALITES REQUISES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Posséder une idée précise des exigences, de l'étendue et des limites de sa mission.</li> <li>○ Capacité à travailler en équipe ; réactivité afin de faire face aux éventuelles urgences.</li> <li>○ Capacité à communiquer avec les partenaires</li> <li>○ Enrichir quotidiennement ses connaissances.</li> <li>○ Maîtriser l'outil informatique.</li> <li>○ Être à l'aise dans la pratique des principales pratiques physiques et sportives.</li> </ul>
<p><b>5 – REGIME INDEMNITAIRE</b></p>	<p>Le poste ouvre droit à la perception des indemnités afférentes au poste de conseiller pédagogique de circonscription</p>

Contact : Secrétariat de Mme Dominique BATLLE – IEN Roussillon  
04.68.66.28.17 / [ce.ien66roussillon@ac-montpellier.fr](mailto:ce.ien66roussillon@ac-montpellier.fr)